

# PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire  
tenue le 22 juin 2023 à 10h30  
Maison de la Communication (salle 2C), Lausanne

---

## 1. Contrôle de la liste de présences

La liste de présences est signée, plusieurs coopérateurs sont excusés.  
La séance début à 10h30.  
L'Assemblée peut valablement délibérer.

## 2. Désignation du Président et du secrétaire

Joël Cornuz est nommé en qualité de Président, Raffaella Bidawid est nommée en qualité de Secrétaire et scrutatrice.

## 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 juin 2022

Chacun ayant reçu le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2022, il n'en est pas demandé lecture. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

## 4. Rapport de gestion de l'exercice 2022

J. Cornuz présente le rapport d'activité. Il est complété par Ph. Macchialioli et J. Cornuz selon les dernières informations en leur possession.

## 5. Présentation des comptes 2022 et discussion

Les comptes de l'exercice ont été adressés aux coopérateurs par le biais du rapport d'activité 2022. A. Juvet les commente.

Le total du bilan s'élève à **CHF 435'178'734.22**.

L'exercice 2022 présente une marge de **CHF 712'253.06**.

Des questions ont pu être posées auxquelles une réponse a été donnée à satisfaction des Membres.

## 6. Rapport de l'organe de révision

A l'unanimité, l'Assemblée générale dispense le réviseur de comparution personnelle. Chacun.e ayant eu le rapport de l'organe de révision dans le rapport d'activité, il en est donné partiellement lecture.

## 7. Adoption des comptes

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

## 8. Décharge au Conseil d'administration

L'Assemblée donne, à l'unanimité, décharge aux Membres du Conseil d'administration, chacun s'abstenant pour lui-même.

## 9. Renouvellements statutaires

### 9.1 démissions, renouvellements et élections des administrateurs

Après discussion de l'Assemblée générale, cette dernière a validé à l'unanimité, sans objection ni abstention, les modifications suivantes :

Elections de :

H. Frésard, en tant que Membre du Conseil d'administration,  
M. Siegrist, en tant que Représentant de la Commune de Grancy,  
J-CH. Muller, en tant que Représentant de la Commune d'Arnex-sur-Nyon.

Renouvellement de :

J. Dessiex, Membre du Conseil d'administration.

Les changements qui requièrent la validation de l'Assemblée générale sont ratifiés à l'unanimité.

### 9.2 de l'organe de révision

A l'unanimité, l'Assemblée renouvelle le mandat de la **Fiduciaire Lambelet SA Fidal** à Lausanne pour une période d'**une année**.

## 10. Divers

P. Zwahlen indique être très satisfait du dernier rapport de la Coopérative de Cité Derrière. Il ajoute que la demande de la population quant au logement reste très forte et qu'il est impératif de maintenir des développements de logements futurs. Il s'interroge quant aux ralentissements des constructions sur le Canton de Vaud.

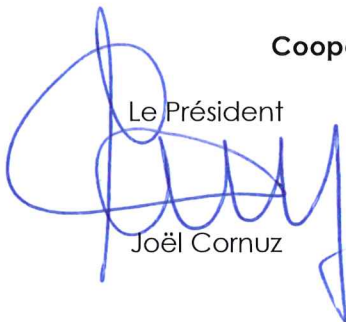
J. Cornuz partage cet avis. Il précise que les politiques ont un rôle important dans la création de logements sur le Canton de Vaud.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 11h05.

\* \* \* \* \*

### Coopérative d'habitation Cité Derrière

Le Président

A blue ink signature of Joël Cornuz, consisting of a large, stylized 'J' followed by several loops and a vertical line at the end.

Joël Cornuz

La Secrétaire

A blue ink signature of Raffaella Bidawid, written in a cursive style with a prominent 'R' and 'B'.

Raffaella Bidawid